



## Communiqué de presse

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Mardi 29 novembre 2011

### “Start-up in vitro”, le programme de collaboration entre l’AggLO et HEC Paris prochainement officialisé

Le Centre d’Entrepreneuriat et d’Innovation (CEI) d’HEC lance en exclusivité sur Orléans Val de Loire le programme « Start-up in vitro ». Cette collaboration entre l’AggLO et HEC Paris sera officialisée, jeudi 1<sup>er</sup> décembre à 15h30, à la Maison des entreprises à l’issue d’une conférence de Frédéric Iselin, directeur de du CEI d’HEC.

« Les 10 commandements du créateur d’entreprise », tel est le thème de la conférence que donnera Frédéric Iselin à l’occasion de la signature de la convention de collaboration entre l’AggLO et HEC Paris. Cette conférence rentre dans le cadre de la mise en place du programme « Start-up in vitro » sur le territoire de l’agglomération.

La création d’entreprise est au cœur de ce programme puisque son ambition est de faire émerger deux types de projets :

- Un **projet dormant** au sein d’une entreprise que le dirigeant n’a pas le temps ou les moyens d’optimiser. Dans ce cas, le projet prend la forme d’**essaimage stratégique** et le CEI aide le dirigeant à concrétiser ses idées de développement, au sein ou en-dehors de son cœur de métier.
- Une **innovation** au sein d’un laboratoire de recherche publique ou privé mais qui n’est pas encore valorisée, que ce soit sous forme de licences, de partenariats industriels ou de créations d’entreprise.

Ce nouveau concept de création d’entreprise s’adresse autant aux PME de notre territoire qu’aux chercheurs. C’est pourquoi, Orléans Val de Loire Technopole a été missionnée par l’AggLO pour mettre en place concrètement ce programme et rechercher localement les projets potentiels. De son côté, le Centre d’Entrepreneuriat et d’Innovation d’HEC Paris activera son réseau d’entrepreneurs (étudiants en fin de cursus et anciens élèves) pour concrétiser les projets.

La création d’entreprise et les projets d’innovation créeront les emplois de demain. L’AggLO s’adjoint les compétences d’un expert en la matière pour assurer son avenir.

Cette collaboration est prévue sur une durée de 3 ans pour un financement annuel de 50 000 euros.

#### Contact presse

Estelle DUFOUR-BENNI, Chargée de communication

Tél. : 02 38 78 78 16 / Fax : 02 38 78 49 01 – edufour-benni@agglo-orleans.fr



BOIGNY SUR BIONNE - BOU - CHANTEAU - CHÉCY - COMBLEUX - FLEURY LES AUBRAIS - INGRÉ - LA CHAPPELLE SAINT MESMIN - MARDIÉ -  
MARIGNY LES USAGES - OLIVET - ORLÉANS - ORMES - SAINT CYR EN VAL - SAINT DENIS EN VAL - SAINT HILAIRE SAINT MESMIN -  
SAINT JEAN DE BRAYE - SAINT JEAN DE LA RUEILLE - SAINT JEAN LE BLANC - SAINT PRYVÉ SAINT MESMIN - SARAN - SEMOY